Tarif Particuliers Caisse d'Epargne Loire-Centre
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 10 novembre 2026. Voir tous les tarifs bancaires



Extrait des CONDITIONS ET TARIFS des opérations et services bancaires aux particuliers

Au 1er janvier 2027

Prix en euros (sauf indication contraire),
exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

CAISSE D'EPARGNE
Loire-Centre

Ce document vous indique les conditions et tarifs des principales opérations et principaux services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers, en vigueur au 01/01/2027.

La Caisse d'Epargne Loire-Centre fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte, nous vous remettons une convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Vous pouvez également vous la procurer auprès de votre agence Caisse d'Epargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Enfin, nous vous rappelons que vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de demander la clôture des produits et services concernés dans les conditions prévues par votre convention de compte.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % à la date d'impression de cet encart).

Glossaire

Pour les termes qui font l'objet de cet icône +, vous pouvez vous référer aux glossaires des principaux termes utilisés dans le secteur financier sur le site du Comité consultatif du secteur financier (https://www.ccsfin.fr/informations-pratiques/glossaires)*.

*Coût de connexion selon votre opérateur.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS AU 1ER JANVIER 2027 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement). Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (forfait) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet[1], téléphone fixe[2], mobile[2], etc.) : Direct Ecureuil	**Gratuit** (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS[3] : • AlertEcureuil formule Individuelle • AlertEcureuil formule Famille	 **2,70 €/mois** Soit un total de **32,40 €/an** **4,30 €/mois** Soit un total de **51,60 €/an**
Tenue de compte	**21,00 €/an**[4]
Fourniture d'une carte de débit, carte de paiement internationale • à débit immédiat : carte Visa Classic • à débit différé : carte Visa Classic • à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique : carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique[5] • à débit immédiat et à autorisation systématique : carte Visa Classic à contrôle de solde systématique[6]	 **48,00 €/an** **48,00 €/an** **44,30 €/an** **44,30 €/an**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	**1,18 €/retrait** (à partir du 4e retrait/mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance sur compte[7]	**25,80 €/an** (pour une formule Individuelle)
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : • en agence • par Internet[1]	 **4,20 €/virement** **Gratuit**
Prélèvement • frais par paiement d'un prélèvement SEPA • frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	 **Gratuit** **Gratuit**
Commission d'intervention	**8,00 €/opération** avec un plafond de **80,00 €/mois**

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable, le document d'information tarifaire prévu par l'article 1er, III de l'arrêté du 5 septembre 2018. Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D. 312-1-1 A du Code monétaire et financier et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

(1) Coût de connexion selon votre opérateur.
(2) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.
(3) Hors coût opérateur téléphonique.
(4) Prélèvement au trimestre.
(5) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.
(6) Carte CB Visa Classic à contrôle de solde systématique uniquement commercialisée pour les offres : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et Satellis Autonomie ou Forfait Autonomie II (offres à destination des majeurs protégés).
(7) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

1. Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Tenue de compte

- Tenue de compte + de dépôt[1] (hors offres groupées de services) ..... -26 ans **Gratuit** **21,00 €/an**
- Frais de tenue et de gestion de compte de dépôt inactif ..... **30,00 €/an dans la limite du solde créditeur du compte**[2]

Services en agence

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)[3]

- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli non distribué) ..... **21,30 €**

AUTRES SERVICES

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance) ..... **À partir de 82,00 €/an**

Services bancaires de base[4] ..... Gratuit

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet[5], téléphone fixe[6], mobile[6], SMS[6], etc.)
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services
- La réalisation des opérations de caisse

(1) Frais prélevés au trimestre.
(2) Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.
(3) Hors champs d'application de la Directive européenne sur les services de paiement, article L.133-1 du Code monétaire et financier.
(4) Services définis à l'article D. 312-5-1 du Code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte prévu à l'article L. 312-1 du même code. Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.
(5) Coût de connexion selon votre opérateur.
(6) Non surtaxé. Coût selon votre opérateur.

À savoir

Les bénéficiaires des Services Bancaires de Base bénéficient d'un plafonnement mensuel des commissions d'intervention.



- Commission d'intervention (pour les clients détenteurs des services bancaires de base)..... **4,00 €/opération (dans la limite d'un plafond mensuel de 20,00 €)**

2. Banque à distance

- **Direct Ecureuil** - Abonnement à des services de banque à distance (Internet[1], téléphone fixe[2], téléphone mobile[2], etc.) ..... **Gratuit**
- **Coffre-fort numérique[1][3]**
  Espace de stockage sécurisé pour déposer, recevoir et classer des documents personnels et/ou professionnels.
  - 5 Go **-26 ans** **-50 %** .....**Gratuit 3 mois puis 1,35 €/mois**
- **AlertEcureuil** - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS[4]
  - Formule individuelle **-26 ans** **-50 %** ..... **2,70 €/mois soit pour information, 32,40 €/an[5]**
  - Formule famille **-26 ans** **-50 %** ..... **4,30 €/mois soit pour information, 51,60 €/an[5]**

3. Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

(cotisation annuelle, hors offres groupées de services)

COTISATION CARTE

Cartes de retrait

- Carte de retrait nationale[6] ..... **30,20 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire ou Carte Noméa[7] ..... **30,20 €/an**
- Carte Nomade ..... **15,60 €/an**

(1) Coût de connexion selon votre opérateur.
(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.
(3) Service non commercialisé auprès des mineurs.
(4) Hors coût opérateur téléphonique.
(5) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non séparé de corps, non divorcé (époux(se), concubin(e), personne liée par un PACS) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.
(6) Arrêt de commercialisation depuis le 04/2014.
(7) Carte de retrait utilisable uniquement dans les distributeurs de sa banque et destinée à la clientèle sous mesure de protection (majeurs protégés).

Cartes de paiement

Cartes (tarif annuel) -26 ans -50 %	Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique[1]	Visa Classic à contrôle de solde systématique[2]	Visa Classic
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	44,30 €	44,30 €	48,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	-	-	48,00 €

Cartes (tarif annuel) -26 ans -50 %	Visa Premier	Visa Platinum	Visa Infinite
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	149,00 €	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	148,00 €	218,00 €	352,00 €

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)[3]

Cartes (tarif annuel)	Visa Classic Izicarte	Visa Premier Izicarte	Visa Platinum Izicarte
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat	48,00 €	149,00 €	Non disponible
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit différé	48,00 €	148,00 €	218,00 €

À savoir En payant avec une carte Visa Izicarte ou Visa Infinite, vous pouvez bénéficier d'une garantie achat et en cas de panne d'une extension de garantie constructeur supplémentaire sur vos appareils[4]. Avec le débit différé, vos paiements par carte sont regroupés et prélevés sur votre compte une seule fois par mois : tous les paiements effectués entre le 1er et le 30 (ou 31) du mois sont débités du compte le 4 du mois suivant (ou jour ouvré suivant). C'est ce qu'on appelle l'encours des paiements par carte. Contrairement aux paiements, les retraits d'espèces réalisés aux distributeurs automatiques de billets et aux guichets sont débités immédiatement de votre compte.

(1) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.
(2) Carte CB Visa Classic à contrôle de solde systématique uniquement commercialisée pour les offres : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et Satellis Autonomie ou Forfait Autonomie II (offres à destination des majeurs protégés).
(3) Sous réserve d'acceptation du crédit renouvelable par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte permettant de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé. Carte non commercialisée auprès des mineurs.
(4) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

PAIEMENT PAR CARTE

- Paiement par carte bancaire en euro en France et dans l'EEE ..... **Gratuit**

RETRAIT D'ESPÈCES

Retrait d'espèces en euros

- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale). Des frais peuvent être prélevés par des banques de la zone Euro lors d'un retrait effectué sur leur distributeur.

Cartes	Visa Classic à Contrôle de solde quasi-systématique ou systématique	Visa Classic ou Visa Classic Izicarte	Visa Premier ou Visa Premier Izicarte	Visa Infinite, Visa Platinum ou Visa Platinum Izicarte
Jusqu'à 3 retraits dans le mois	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**	-
À partir du 4e retrait dans le mois	**1,18 €/ retrait**	**1,18 €/ retrait**	-	-
À partir du 7e retrait dans le mois	-	-	**1,18 €/ retrait**	-
Retraits illimités dans le mois	-	-	-	**Gratuit**

- Service retraits déplacés illimités ..... **1,36 €/mois soit 16,32 €/an**

  Retraits illimités en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale.

LES AUTRES SERVICES CARTE

- Service e-Cartes (paiement sécurisé sur internet sans avoir à communiquer les données de sa carte bancaire ; service disponible depuis l'application mobile[1] ..... **1,15 €/mois soit 13,80 €/an**
- Service Click to Pay ..... **Gratuit**

  Simplifier vos paiements en ligne par internet auprès des e-commerçants partenaires en évitant de renseigner les données de votre carte bancaire.
- Réédition/réactivation du code confidentiel de la carte en agence ..... **9,95 €**
- Modification du plafond de retraits et de paiements de la carte en agence
  - Temporaire ..... **20,50 €**[2]
- Frais d'envoi de carte en recommandé..... **8,15 €**

(1) Sous réserve d'être abonné aux services de banque à distance de votre banque, d'avoir téléchargé la dernière version de l'application mobile Caisse d'Epargne et d'avoir activé Sécur'Pass.
(2) Sous réserve d'éligibilité.

Virements[1]

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

Frais par virement vers un autre établissement bancaire

	Au guichet de l'agence (ou par téléphone[2])	Via l'espace client (internet ou application mobile[3])
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)		
Frais par virement SEPA classique	**4,20 €**	**Gratuit**
Frais par virement SEPA instantané	**-**	**Gratuit**
Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent)		
Frais de mise en place d'un virement permanent	**Gratuit**	**Gratuit**
Frais par virement permanent	**1,65 €**	**Gratuit**

Chèques

- Émission d'un chèque de banque en agence sur compte de dépôt ou livret (hors livret A)[4] ..... **15,20 €**
- Frais d'envoi de chéquier à domicile en automatique
  - Envoi par lettre recommandée ..... **8,40 €**

Autres services

- Service opérations courantes illimitées ..... **3,05 €/mois soit 36,60 €/an**

  Chèques de banque, émission de virements et prélèvements SEPA sur tous canaux, recherche simple de documents de moins d'un an, etc.

Offre retirée de la commercialisation

- Carte de retrait nationale ..... **30,20 €/an**

(1) Virements en euros réalisés dans la zone EEE.
(2) Appel non surtaxé; coût selon votre opérateur.
(3) Coût de connexion selon votre opérateur.
(4) Gratuit dans le cadre du livret A.

4. Offres groupées de services

Les formules

À savoir



La formule Famille, une cotisation mensuelle unique et avantageuse pour tous les comptes de la famille. Chaque membre possède son propre compte et sa propre carte bancaire[1].

Ces offres sont composées des services suivants :

FORMULE INITIAL (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles[2]	**Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique[3]/ systématique[3]**	**Visa Classic[4] ou Visa Classic IZICARTE[5] Débit Immédiat ou Débit Différé**
Autres services inclus dans l'offre	• Abonnement à des services de banque à distance (Internet[6], téléphone fixe[7], mobile[7], etc.) : Direct Ecureuil* • Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique* • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil • Un chéquier sur demande (hors frais d'envoi postaux)[8]* • Les services Eparfix ou Eparplus • L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne* • Tenue de compte • Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro	

* Service gratuit à l'unité

(1) Si fourniture d'une 2e carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
(2) Parmi les cartes disponibles : si formule Individuelle, une carte bancaire. Si formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
(3) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans. La carte Visa Classic à contrôle de solde systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 11 ans.
(4) Les cartes Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.
(5) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(6) Coût de connexion selon votre opérateur.
(7) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.
(8) À l'exception des clients mineurs.

Cartes bancaires disponibles[1]	Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique[2]/ systématique[2]	Visa Classic[3] ou Visa Classic IZICARTE[4] Débit Immédiat ou Débit Différé
Formule Famille[5]	**13,50 €/mois**	
Formule Individuelle[6]	**6,75 €/mois**	
Formule Individuelle Jeunes (18/28 ans)	**Gratuit depuis le 01/06/2026**	
Formule Individuelle Jeunes Mineurs (11/17 ans)	**Gratuit depuis le 01/06/2026**	
Professionnels[7]	**50 % de réduction**	

À savoir Avantage tarifaire : les clients détenteurs de l'offre Formule Initial bénéficient de la gratuité des frais de mise en place d'une autorisation de découvert*.

*Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.

(1) Parmi les cartes disponibles : si formule Individuelle, une carte bancaire. Si formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans. La carte Visa Classic à contrôle de solde systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 11 ans.
(3) Les cartes Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.
(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(5) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint), familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la formule Famille avec une carte adaptée à leur âge.
(6) Si fourniture d'une 2e carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
(7) Si client professionnel titulaire d'un forfait Labelis, Libre Convergence, Franchise & Vous ou Vitilis, destiné à son activité professionnelle et d'un compte de dépôt destiné à ses opérations à titre privé. La notion de client professionnel s'entend des entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, viticulteurs, âgés d'au moins 18 ans.

FORMULE CONFORT (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles[1]	Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique[2]/ systématique[2]	Visa classic[3] ou Visa Classic IZICARTE[4] Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier[3] ou Visa Premier IZICARTE[4] Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	• Abonnement à des services de banque à distance (Internet[5], téléphone fixe[6], mobile[6], etc.) : Direct Ecureuil* • Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique* • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil • Un chéquier sur demande (hors frais d'envoi postaux)[7]* • Les services Eparfix ou Eparplus • L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne* • Tenue de compte • Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro • Assurance sur Compte (assurance en cas de perte/vol des moyens de paiements/vol d'espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)[8]		
Formule Famille[9]	**16,20 €/mois**		**21,90 €/mois**
Formule Individuelle[10]	**10,50 €/mois**		**16,20 €/mois**
Formule Individuelle Jeunes (18/28 ans)	**5,25 €/mois**		**8,10 €/mois**
Formule Individuelle Jeunes mineurs (11/17 ans)	**5,25 €/mois**		**-**
Professionnels[11]	**50 % de réduction**		

À savoir Avantages tarifaires : les clients détenteurs de l'offre Formule Confort bénéficient de la gratuité des frais de mise en place d'une autorisation de découvert** et de l'exonération des intérêts débiteurs jusqu'à un solde débiteur de 500 euros, dans la limite de l'autorisation de découvert accordée**.

* Service gratuit à l'unité
**Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.

(1) Parmi les cartes disponibles : Si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Au maximum 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans. La carte Visa Classic à contrôle de solde systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 11 ans.
(3) Les cartes Visa Classic et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.
(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(5) Coût de connexion selon votre opérateur.
(6) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.
(7) À l'exception des clients mineurs et sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.
(8) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
(9) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge. En cas de 3e ou 4e carte Visa premier pour les parents, application en sus de la cotisation de 3 euros/mois/carte Visa Premier.
(10) Si fourniture d'une 2e carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
(11) Si client professionnel titulaire d'un forfait Labelis, Libre Convergence, Franchise & Vous ou Vitilis, destiné à son activité professionnelle et d'un compte de dépôt destiné à ses opérations à titre privé. La notion de client professionnel s'entend des entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, viticulteurs, âgés d'au moins 18 ans.

FORMULE OPTIMAL (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles[1]	Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique[2]/ systématique[2]	Visa classic[3] ou Visa Classic IZICARTE[4] Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier[3] ou Visa Premier IZICARTE[4] Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	• Abonnement à des services de banque à distance (Internet[5], téléphone fixe[6], mobile[6], etc.) : Direct Ecureuil* • Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique* • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil • Un chéquier sur demande (hors frais d'envoi postaux)[7]* • Les services Eparfix ou Eparplus • L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne* • Tenue de compte • Le service Option internationale - Formule 3 Séjour + • Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus • Assurance sur Compte (assurance en cas de perte/vol des moyens de paiements/vol d'espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)[8]		
Formule Famille[9]	**30,20 €/mois**		
Formule Individuelle[10]	**22,70 €/mois**		
Formule Individuelle Jeunes (18/28 ans)	**11,35 €/mois**		
Formule Individuelle Jeunes mineurs (11/17 ans)	**11,35 €/mois**		**-**
Professionnels[11]	**50 % de réduction***		

* Service gratuit à l'unité

(1) Parmi les cartes disponibles : Si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Au maximum, 2 cartes Visa Infinite ou 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
(2) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans. La carte Visa Classic à contrôle de solde systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 11 ans.
(3) Cartes bancaires non commercialisées auprès des mineurs.
(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(5) Coût de connexion selon votre opérateur.
(6) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.
(7) À l'exception des clients mineurs et sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.
(8) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
(9) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge. En cas de 3e ou 4e carte Visa premier pour les parents, application en sus de la cotisation de 3 euros/mois/carte.
(10) Si fourniture d'une 2e carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
(11) Si client professionnel titulaire d'un forfait Labelis, Libre Convergence, Franchise & Vous ou Vitilis, destiné à son activité professionnelle et d'un compte de dépôt destiné à ses opérations à titre privé. La notion de client professionnel s'entend des entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, viticulteurs, âgés d'au moins 18 ans.

FORMULE OPTIMAL (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles[1]	Visa Platinum[2] ou Visa Platinum IZICARTE[3] Débit Différé	Visa Infinite[2] Débit différé
Autres services inclus dans l'offre	• Abonnement à des services de banque à distance (Internet[4], téléphone fixe[5], mobile[5], etc.) : Direct Ecureuil* • Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique* • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil • Un chéquier sur demande (hors frais d'envoi postaux)[6]* • Les services Eparfix ou Eparplus • L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne* • Tenue de compte • Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour + • Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus • Assurance sur Compte (assurance en cas de perte/vol des moyens de paiements/vol d'espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)[7]	
Formule Famille[8]	**38,00 €/mois**	**48,70 €/mois**
Formule Individuelle[9]	**28,15 €/mois**	**39,00 €/mois**
Formule Individuelle Jeunes (18/28 ans)	**14,07 €/mois**	**19,50 €/mois**
Formule Individuelle Jeunes mineurs (11/17 ans)	-	-
Professionnels[10]	**50 % de réduction***	

À savoir Avantages tarifaires : les clients détenteurs de l'offre Formule Optimal bénéficient de la gratuité des frais de mise en place d'une autorisation de découvert** et de l'exonération des intérêts débiteurs jusqu'à un solde débiteur de 1000 euros, dans la limite de l'autorisation de découvert accordée**.

* Service gratuit à l'unité
**Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.

(1) Parmi les cartes disponibles : Si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Au maximum, 2 cartes Visa Infinite ou 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
(2) Cartes bancaires non commercialisées auprès des mineurs.
(3) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(4) Coût de connexion selon votre opérateur.
(5) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.
(6) À l'exception des clients mineurs et sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.
(7) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge. En cas de 3e ou 4e carte Visa premier pour les parents, application en sus de la cotisation de 3 euros/mois/carte.
(9) Si fourniture d'une 2e carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
(10) Si client professionnel titulaire d'un forfait Labelis, Libre Convergence, Franchise & Vous ou Vitilis, destiné à son activité professionnelle et d'un compte de dépôt destiné à ses opérations à titre privé. La notion de client professionnel s'entend des entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, viticulteurs, âgés d'au moins 18 ans.

Offre Forfait Autonomie II

Forfait Autonomie II est une offre groupée de services[1] réservée aux personnes protégées (majeures et mineures de plus de 12 ans) comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, cotisation à une offre d'Assurance sur Compte[2], un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier sur demande destiné au gestionnaire et une carte de retrait, nationale ou internationale, ou la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique).

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie

Carte Nomea[3] - Carte Equilibra sans code	**3,10 €/mois soit 37,20 €/an**
Carte Visa Classic à contrôle de solde systématique	**4,35 €/mois soit 52,20 €/an**

Forfait SCI Patrimoniale

Le forfait SCI Patrimoniale comprend un compte courant, l'exonération des commissions de mouvement et des frais de tenue de compte[4], un relevé de compte mensuel, un chéquier, une cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) et un abonnement à des services de banque à distance (Direct Ecureuil).

- Cotisation à l'offre groupée de services
  Forfait «SCI Patrimoniale» .....**7,80 €/mois**

OCF (offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité financière)

- L'offre OCF ..... **1,00 €/mois soit 12,00 €/an**
  C'est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :
  - La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
  - Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique[5])
  - Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
  - Quatre émissions de virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
  - Deux chèques de banque par mois
  - Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement

(1) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.
(2) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
(3) Arrêt de commercialisation 10/2019.
(4) Les frais de tenue de compte pour les clients non titulaires de l'offre groupée de services sont de 21,00 €/an.
(5) En cas de compte joint, seule une autre carte de paiement à autorisation systématique peut être fournie au cotitulaire : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Un changement d'adresse une fois par an



Offres retirées de la commercialisation

Services essentiels du bouquet liberté

Cotisation à une offre groupée de service (mensuelle)[1]	Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique	Visa Classic[2] ou Visa Izicarte Classic[3] à débit immédiat	Visa Classic[2] ou Visa Izicarte Classic[3] à débit différé
Une carte au choix			
Tarif standard	**10,35 €**		**10,20 €**
	18/25 ans -50 %		
Carte supplémentaire sur compte joint (de gamme identique ou inférieure à celle existante)	**+ 1,35 €/mois**		

Cotisation à une offre groupée de service (mensuelle)[1]	Visa Premier[4] ou Visa Izicarte Premier[3]	Visa Platinum[4] ou Visa Izicarte Platinum[3]	Visa Infinite[4]
Une carte au choix			
Tarif standard	**Débit différé : 17,80 €** **Débit immédiat : 18,20 €**	**24,80 €**	**35,80 €**
		18/25 ans -50 %	
Carte supplémentaire sur compte joint (de gamme identique ou inférieure à celle existante)	**Débit différé & immédiat : 5,45 €/mois**	**+9,10 €/mois**	**+14,60 €/mois**

(1) La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).
(2) La carte CB Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.
(3) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(4) Cartes bancaires non commercialisées auprès des mineurs.

Des services inclus dans le socle :

- Compte de dépôt (simple ou joint)
- Tenue de compte
- Relevé de compte numérique (ou papier)
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (assurance sur Compte formule Individuelle ou formule Famille[1][2][3])
- Un abonnement à des services de banque à distance (Internet[4], téléphone fixe[5], mobile[5], SMS[5], etc.)
- Un service d'épargne automatique
- Chéquier sur demande[6]
- Un forfait de 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)[7]

Avantages couples et offres supplémentaires

Votre 2e Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint	**50 % de réduction[8]**
La carte Visa classic supplémentaire	**50 % de réduction sur le tarif unitaire**
La carte Visa Premier supplémentaire	**50 % de réduction sur le tarif unitaire**
Professionnels	**50 % de réduction**

À savoir Avantage tarifaire : les clients détenteurs de l'offre Bouquet Liberté bénéficient de la gratuité des frais de mise en place d'une autorisation de découvert*.

*Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.

(1) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
(2) Pour les offres Bouquet Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte en formule Famille, une facturation complémentaire de 11,40 €/an soit 0,95 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.
(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.
(4) Coût de connexion selon votre opérateur.
(5) Appel non surtaxé. Coût selon votre opérateur.
(6) À l'exception des clients mineurs et sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.
(7) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.
(8) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

Services complémentaires

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service : 5 % de remise sur le prix à l'unité	2 services : 7 % de remise sur leur prix à l'unité	3 services : 10 % de remise sur leur prix à l'unité

Services « du quotidien »

	Tarif mensuel à l'unité
Retraits déplacés illimités par carte	1,36 €
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 12/06/2017	1,35 €
Option internationale - Formule 1 : Voyage	4,00 € 12/25 ans -50 %
Option internationale - Formule 2 : Séjour	16,00 € 12/25 ans -50 %
Opérations courantes illimitées(1)	3,05 €
Coffre-fort numérique(1)	1,35 € 12/25 ans Gratuit
AlertEcureuil(2) formule Individuelle	2,70 € 12/25 ans Gratuit
AlertEcureuil(2) formule Famille(1)	4,30 €
e-Cartes	1,15 €

Services « assurances »(3)(4)

	Tarif annuel(5)
Protection Juridique	Nous consulter
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	Nous consulter
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	Nous consulter
Sécur'Média Famille - Formule 1	Nous consulter
Sécur'Média Famille - Formule 2	Nous consulter
Assurance sur Epargne	Nous consulter

(1) Service non commercialisé auprès des mineurs.
(2) Hors coût opérateur téléphonique.
(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(4) Contrats assurés par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
(5) La 1ère mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

Satellis Essentiel, Satellis Essentiel Plus et Satellis Intégral

Cotisation[1] à une offre groupée de services	Satellis Essentiel[2]	Satellis Essentiel Assurances[3]	Satellis Intégral[3]
Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique	**10,90 €/ mois soit 130,80 €/ an**	**12,00 €/ mois soit 144,00 €/an**	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte[4] à débit immédiat	**10,90 €/ mois soit 130,80 €/ an**	**12,00 €/ mois soit 144,00 €/an**	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte[4] à débit différé	**10,75 €/ mois soit 129,00 €/ an**	**11,90 €/ mois soit 142,80 €/an**	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte[4] à débit immédiat	-	-	**19,60 €/ mois soit 235,20 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte[4] à débit différé	-	-	**19,60 €/ mois soit 235,20 €/an**
Carte Visa Infinite[5]	-	-	**35,90 €/ mois soit 430,80 €/ an**

(1) Demi-tarif pour les jeunes de 18 à 25 ans.
(2) Tarifs des offres souscrites avant le 01/06/2007, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.
(3) Tarifs des offres souscrites avant le 02/10/2010, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.
(4) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(5) Non commercialisée auprès des mineurs.

Satellis autonomie

Satellis Autonomie est une offre groupée de services[1] réservée aux personnes protégées (majeures et mineures de plus de 12 ans) comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (Assurance Moyens de paiement[2]), le Service Opposition, Satellis Assurance[3], un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier sur demande destiné au gestionnaire et une carte de retrait, nationale ou internationale, ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique).

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie

Carte Nomea[4] - Carte Equilibra sans code	**3,10 €/mois soit 37,20 €/an**
Carte CB Visa classic à contrôle de solde systématique	**4,35 €/mois soit 52,20 €/an**

5. Irrégularités et incidents

Commission d'intervention ..... 8,00 €/Opération, dans la limite d'un plafond de 80,00 €/mois

À savoir

Les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les clients identifiés comme fragiles financièrement bénéficient d'un plafonnement mensuel des frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte (page 14).
Les bénéficiaires des Services Bancaires de Base bénéficient d'un plafonnement mensuel des Commissions d'Intervention (page 4).

Opérations particulières

- Frais par saisie-attribution +/ Frais par saisie-conservatoire ..... 129,00 €

(1) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.
(2) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
(3) Tarifs des offres souscrites avant la date d'arrêt de commercialisation de cette offre.
(4) Arrêt de commercialisation 10/2019.

Incidents de paiement

INCIDENTS LIÉS AUX CARTES

- Frais d'information préalable à l'inscription au fichier Banque de France pour usage abusif de la carte..... **Gratuit**

6. Découverts et crédits

Attention ! Un crédit coûte de l'argent et doit être remboursé ! Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Opérations de découvert en compte

AUTORISATION DE DÉCOUVERT[1][2][3]

- Autorisation de découvert à durée indéterminée
  - Inférieur ou égal à 3 000 €
    - Intérêts débiteurs + au taux de ..... **Nous consulter**
  - Supérieur à 3 000 € et inférieur ou égal à 6 000 €
    - Intérêts débiteurs + au taux de..... **Nous consulter**
  - Supérieur à 6 000 €
    - Intérêts débiteurs + au taux de.....**Nous consulter**

  Le TAEG[4] réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.
  - Frais de mise en place..... **.17,15 €**
- Autorisation de découvert à durée déterminée
  - Intérêts débiteurs + au taux de .....**Nous consulter**
  - Frais de mise en place.....**17,15 €**

  Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

DÉPASSEMENT[1][2][5]

- Intérêts débiteurs + au taux de .....**Nous consulter**

  Le TAEG[4] réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.
(2) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure en vigueur fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponible en agence ou sur le site internet de la Banque de France (coût de connexion selon votre opérateur) pour la catégorie "crédits de trésorerie". Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs. Le compte doit redevenir créditeur entre chaque période. .
(3) Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.
(4) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.
(5) Tel que défini par l'article L.311-1 13° du Code de la consommation. Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponible en agence ou le site internet de la Banque de France.

Crédits à la consommation[1]

PRÊT PERSONNEL

- Frais de dossier (en % du montant emprunté)
  18/25 ans -50 % ..... **1,10 %/prêt**
  - Minimum ..... **82,00 €**
  - Maximum..... **317,00 €**

7. Épargne et placements financiers

Épargne bancaire[2]

- Frais de transfert d'un PEL[3], CEL[3] et PEP (Plan d'épargne populaire) vers un autre établissement ..... **107,00 €**
- Eparfix/Eparplus : frais d'abonnement à une épargne automatique ..... **33,60 €/an**

8. Assurances et prévoyance

Vous assurer ainsi que vos proches

- **SECUR' Obsèques +**[4]..... **Nous consulter**

Protéger vos moyens de paiements

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

- **Assurance sur Compte**[5]
  Une assurance[6] permettant de couvrir les opérations frauduleuses en cas de perte ou de vol de vos moyens de paiement, et vos papiers officiels et vos clés.
  - Formule Individuelle ..... **25,80 €/an**
  - Formule Famille..... **43,56 €/an**

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne, prêteur et après expiration du délai légal de rétractation.
(2) Sous réserve d'éligibilité.
(3) Pour les PEL et CEL, transfert avec maintien du solde et de l'antériorité des droits et/ou des intérêts.
(4) SECUR' Obsèques + est un contrat d'assurance décès de BPCE Vie, les prestations d'assistance sont assurées par IMA (Inter Mutuelles Assistance). Entreprises régies par le Code des assurances. Contrat qui permet de prévoir le financement de ses obsèques.
(5) Assurance sur Compte est un contrat assuré par BPCE Assurances IARD. Entreprise régie par le Code des assurances.
(6) Selon les conditions, plafonds, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur.

9. Autres prestations et services

Frais de succession

Frais applicables	Tarifs
Frais bancaires de succession pour le cas d'un mineur décédé	**Gratuit**
Frais bancaires de succession lorsque le montant des avoirs détenus par le défunt est inférieur ou égal à 10000 €	**Gratuit**
Traitement d'un dossier de succession lorsque le montant des avoirs détenus par le défunt est supérieur à 10000 €	**1 % du montant total des avoirs détenus par le défunt au jour du décès, plafonné à 857 €(1)**
Évaluation des avoirs du conjoint survivant	**Gratuit**

10. Opérations internationales(2)

Virements non SEPA

Offre retirée de la commercialisation

- Services retraits déplacés à l'international (offre réservée aux 12-25 ans)..... **1,35 €/mois**

11. Tarification et avantages jeunes

Tarification spécifique et avantages tarifaires dédiés aux jeunes selon l'âge

Fonctionnement du compte

- Tenue de compte de dépôt (hors forfaits) ... **- 26 ans** **Gratuit**
- AlertEcureuil - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS(3)
  - Formule Individuelle ..... **- 26 ans** **1,35 €**

(1) Montants susceptibles d'évoluer en fonction de la règlementation.
(2) Opérations en devises hors euro ou impliquant un pays hors EEE.
(3) Non surtaxé, coût selon votre opérateur.

Offre groupée de services

FORMULE INDIVIDUELLE

Jeunes de 11 à 17 ans inclus

	Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique[1]/systématique[1]
Formule Initial	Gratuit
Formule Confort	5,25 €/mois
Formule Optimal	11,35 €/mois

Jeunes de 18 à 28 ans inclus

	Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique[1]	Visa Classic[2] ou Visa Classic IZICARTE[3] Débit Immédiat ou Débit Différé
Formule Initial	Gratuit	Gratuit
Formule Confort	5,25 €/mois	5,25 €/mois
Formule Optimal	11,35 €/mois	11,35 €/mois

Jeunes de 18 à 28 ans inclus

	Visa Premier[2] ou Visa Premier IZICARTE[3] Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Platinum[2] ou Visa Platinum IZICARTE[3] Débit Différé	Visa Infinite[2] Débit différé
Formule Initial	-	-	-
Formule Confort	8,10 €/mois	-	-
Formule Optimal	11,35 €/mois	14,07 €/mois	19,50 €/mois

Épargne et placements financiers

COMPTE-TITRES ORDINAIRE (CTO)

- Droits de garde/Frais de tenue de compte (prélevés trimestriellement) ..... 0/28 ans **Gratuit**

PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA) ET PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PEA PME)

- Droits de garde (DDG)/Frais de tenue de (prélevés trimestriellement) ..... 0/28 ans **Gratuit**

(1) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans. La carte Visa Classic à contrôle de solde systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 11 ans.
(2) Cartes bancaires non commercialisées auprès des mineurs.
(3) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

12. Résoudre un litige

Votre Caisse d'Epargne : votre interlocuteur privilégié

COMMENT EXPRIMER VOTRE MÉCONTENTEMENT ?

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller en agence est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation.
- Vous pouvez également écrire au Service Relation Clientèle, y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas.

Par courrier	Par internet[1]	Par téléphone[2]
Caisse d'Epargne Loire-Centre Service Relation Clientèle 36, allée Ferdinand de Lesseps CS 90657 37206 Tours Cedex	www.caisse-epargne.fr/loire-centre/votre-banque/reclamation-et-mediation/	09 69 36 27 38

DÉLAIS DE TRAITEMENT

- Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi, sauf si la réponse peut être apportée dans ce délai. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai qui n'excèdera pas deux (2) mois (à compter de la date d'envoi de votre réclamation).
- Concernant les réclamations liées aux services de paiement (opération par carte bancaire, virement, prélèvement...), la Caisse d'Epargne Loire-Centre vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

CAS PARTICULIER

- Si votre réclamation porte sur l'exécution d'un contrat d'assurance et non sa commercialisation, vous pouvez écrire au service en charge des réclamations de votre assureur dont vous trouverez les coordonnées sur le site : assurances.groupebpce.com, rubrique : reclamation-et-mediation.

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès internet.
(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige

Si la réponse que vous avez reçue ne vous satisfait pas, ou en l'absence de réponse dans les délais indiqués dans la page précédente, vous pouvez saisir **gratuitement** le médiateur compétent sur son site internet ou par voie postale, dans le délai d'un an à compter de votre réclamation auprès votre Caisse d'Epargne sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez.

- **Le médiateur de la consommation**[1] auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Centre pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers) et/ou à la commercialisation d'un produit d'assurance.

Par internet[2]	Par courrier
www.lemediateur.fbf.fr	Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Centre - CS 151 75422 Paris Cedex 09

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les services et placements financiers -hors assurance-vie- (CTO, PEA, obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres etc.

Par internet[2]	Par courrier
De préférence par Internet via le formulaire électronique disponible sur le site amf-france.org.fr/le-mediateur, rubrique « Saisir le médiateur »	Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

- **Le médiateur de l'assurance** pour les litiges liés à la souscription, l'interprétation ou l'application d'un contrat d'assurance, si vous restez mécontent de la décision de l'assureur malgré ses efforts pour vous satisfaire.

Par internet[2]	Par courrier
www.mediation-assurance.org	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

(1) Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : www.economie.gouv.fr/mediation-conso.
(2) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès internet.

Pour comprendre nos frais bancaires et accéder à nos conseils, prenez rendez-vous avec votre conseiller sur :
https://www.caisse-epargne.fr/loire-centre/(1)



CAISSE D'EPARGNE
Loire-Centre

BROCHURE

(1) Coût de la connexion internet selon votre opérateur

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital social de 574 039 440 €. Siège social à Orléans, 7 rue d'Escures. RCS Orléans 383.952.470. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526. Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4501 2018 000 030 210 « transactions sur immeubles et fonds de commerce » délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires. Garantie financière : C.E.G.C : 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) titulaire de l'identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n°FR232581_01QHNQ délivré par l'ADEME. Crédits photos : AdobeStock.
EdEp.2611.01301.